



DACCORSICA
Via Salute

CATALOGUE

FORMATIONS

2024



SOMMAIRE

Formation N°1 : EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT : COORDONNER UN PROGRAMME.....	PAGE 3
Formation N°2 : DISPENSER L'ETP COORDONNER UN PROGRAMME.....	PAGE 4
QUEL FINANCEMENT POUR QUI ?	PAGE 5

1

EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT : COORDONNER UN PROGRAMME



OBJECTIFS GENERAUX

Améliorer les parcours de santé des patients atteints de maladies chroniques par la formation des professionnels à l'ETP en région.

A L'ISSUE DE LA FORMATION, LES PARTICIPANTS SERONT CAPABLES DE :

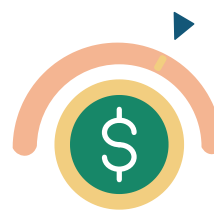
- S'approprier les fondamentaux de l'ingénierie de projet en ETP
- S'approprier les attendus de l'ARS concernant le montage du projet
- Identifier les critères qualité du management d'équipe
- Identifier les critères qualité d'une équipe pluridisciplinaire
- Construire des outils de coordination
- Découvrir (approfondir sa connaissance de) le dossier de demande d'agrément auprès de l'ARS
- Monter un dossier de demande d'autorisation de programme d'ETP étape par étape
- Décrire mon programme de façon synthétique : tableau « compétence, objectifs, séquences pédagogiques, intervenant, durée »
- Choisir les bons outils, la bonne méthode pédagogique en fonction de mon public
- Animer une équipe pluridisciplinaire en ETP, analyser/améliorer la pratique éducative de l'équipe
- S'approprier le fond et la forme du référentiel de compétences pour coordonner en ETP, se positionner vis-à-vis du référentiel
- Décrire la notion d'évaluation dans le domaine de l'ETP
- Se familiariser avec l'autoévaluation annuelle et quadriennale
- Savoir comment et où se former, former ses collaborateurs en ETP
- Communiquer avec les tutelles et les autres partenaires, se faire connaître
- Découvrir ou se perfectionner en techniques/outils d'animation de groupe



DÉTENIR L'ATTESTATION DE SUIVI DE LA FORMATION « DISPENSER L'ETP »



TOUT PROFESSIONNELS DE SANTE



NOUS CONTACTER



**12 H EN E-LEARNING
28 H EN PRESENTIEL
(4 JOURS DE 7H)**



LIEU

DAC Corsica

MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas
- Remémoration : quizz, mots croisés, cartes mentales
- Travaux en sous-groupe, avec temps de restitution, validation par le groupe et l'animateur-expert

CONTENU

- Les situations professionnelles envisageables du coordonnateur
- L'ingénierie de projet appliquée au montage du dossier de demande d'autorisation de programme :
- S'autoévaluer comme porteur
 - Planifier mes actions
 - Rechercher des partenaires
 - Vendre mon projet
 - Cibler son public
 - Faire financer son projet
- Le bilan éducatif partagé et le dossier patient partagé
- Le contenu du programme
- Les évaluations de programme en ETP
- Organisation de la coordination



OBJECTIFS GENERAUX

Améliorer les parcours de santé des patients atteints de maladies chroniques par la formation des professionnels à l'ETP en région.

A L'ISSUE DE LA FORMATION, LES PARTICIPANTS SERONT CAPABLES DE :

- Explorer ses propres représentations vis-à-vis de la maladie chronique et les confronter à celles des autres professionnels de santé et des patients
- Appréhender l'impact psycho-socio-économique des maladies chroniques
- S'approprier la démarche d'ETP et identifier ses critères qualités
- Découvrir la « posture éducative » et l'expérimenter en tant que praticien réflexif
- Définir le contenu et les objectifs du diagnostic éducatif (DE)
- Expérimenter, en simulation, un diagnostic éducatif, en s'aidant de son propre guide d'entretien, construit en pluridisciplinarité
- Exploiter les données du DE pour en dégager les compétences à atteindre et déterminer les objectifs d'apprentissage
- Découvrir ou se perfectionner aux techniques/outils d'animation de groupe
- Donner les critères qualité d'un objectif pédagogique (méthode SMART)
- Explorer les ressorts d'apprentissage des patients adultes, adolescents et enfants
- Envisager, pour un objectif d'apprentissage donné, les activités éducatives appropriées selon l'âge du public
- Protocoler un atelier pour diffuser les bonnes pratiques au sein de son équipe
- Concevoir un outil pour animer une séquence d'un atelier éducatif et l'expérimenter
- Se familiariser avec le concept d'évaluation du patient en ETP
- Auto-évaluer sa démarche projet de dispensation de programme en ETP (démarche réflexive)



AUCUN



PUBLIC

**TOUT PROFESSIONNELS
DE SANTE**



COÛT

NOUS CONTACTER



DUREE

**12 H EN E-LEARNING
28 H EN PRESENTIEL
(4 JOURS DE 7H)**



LIEU

DAC Corsica

MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas
- Remémoration : quizz, mots croisés, cartes mentales
- Travaux en sous-groupe, avec temps de restitution, validation par le groupe et l'animateur-expert

MODALITÉS ÉVALUATIVES

- Pré-test à l'entrée en formation (avant la partie e-learning)
- Auto-évaluation de la partie e-learning
- Post-test final
- Enquête de satisfaction

CONTENU

- Mise en situation au cours des 4 étapes de la démarche ETP : du diagnostic éducatif ou BEP (Bilan Educatif Partagé) à l'évaluation du patient, avec la construction d'outils pour chacune de ces étapes
- Construction d'outils utiles au dispensateur
- Réalisation d'un BEP avec recueil des besoins
- Traduction de ces besoins en compétences à atteindre
- Déclinaison des compétences en une suite d'objectifs pédagogiques (éducatifs)
- Découverte de la taxonomie de Bloom
- Découverte de méthodes pédagogiques utilisées pour le public adulte, adolescent et enfant



QUEL FINANCEMENT POUR QUI ?

MODE DE FINANCEMENT

ANDPC

(Agence nationale du Développement Professionnel Continu)

FIF PL

(Fonds Interprofessionnels libéraux)

CREDIT D'IMPÔT

EMPLOYEURS

(OPCO)

INDIVIDUEL

PUBLICS

L'ensemble des professionnels de santé hospitaliers, autres salariés et libéraux. Le DPC est une **obligation** pour tous les professionnels. Ils doivent l'utiliser deux fois sur une période de 3 ans sur deux types d'actions différentes.

Particularité : les médecins suivant une formation DPC sont indemnisés des consultations manquées pendant la formation

ATTENTION : le DPC et le FIF PL ne sont pas cumulables sur une même formation

Professionnels libéraux essentiellement. Exemple : **dentiste, kinésithérapeute, pharmacien, infirmier, sage-femme, diététicien.**

Il suffit d'être à jour de ses cotisations URSSAF.

ATTENTION : le DPC et le FIF PL ne sont pas cumulables sur une même formation

Entrepreneur individuel, gérant de société, président (conseil d'administration), administrateur, directeur général.

Pour calculer le montant du crédit d'impôt, il faut multiplier le nombre d'heures passées en formation par le taux horaire du smic.

Exemple : une infirmière participe à notre formation interne (10h) et souhaite bénéficier d'un crédit d'impôt : $10 \times 11.52 = 115.20$.

Elle bénéficie donc d'un crédit d'impôt de 115.20€

NB : Maximum 40h/an

Les salariés peuvent faire financer la formation par leur employeur grâce à l'OPCO (opérateurs de compétences) auquel ce dernier cotise.

Les salariés n'ont pas de démarches à faire, c'est leur employeur qui s'en charge. Un devis doit être adressé à l'OPCO : le demander au DAC avant le démarrage de la formation.

Comme son nom l'indique, le participant finance sa formation lui-même.